



Compte rendu de la réunion du mardi 11 septembre de 18 à 21h (Tohannic, UBS, Vannes).

Titre de la réunion : GMVA 2035.

Organisée par Golfe du Morbihan Vannes agglomération GMVA

Objet :

Révision du Schéma de cohérence territoriale (encadrant les Plans locaux d'urbanisme), et autres plans (plan de déplacement urbain ou PDU, Plan de logement et habitat ou PLH, plan Climat Air Energie et Territoires ou PCAET...

Présents :

Les maires (dont Baden, Vannes, Séné, Surzur, Monterblanc, Grandchamp...), le pdt de GMVA, leurs consultants et leurs services, les associations dont les AGM).

Documents sur le site de GMVA et consultables en cliquant ci-dessous.

The screenshot shows the website interface for 'Golfe du Morbihan Vannes Agglomération'. At the top, there is a navigation bar with 'INSTITUTION', 'SERVICES', and 'GRANDS PROJETS' menus, along with a search bar and social media icons. Below this is a 'Grands projets' section containing a grid of 12 project thumbnails, each with a title and a brief description:

- EXPERIMENTATION D'UNE LIAISON MARITIME ENTRE VANNES ET SENE
- MISE EN RESEAU DES MEDIATHEQUES DU GOLFE
- PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)
- PROJET DE TERRITOIRE
- PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)
- LE POLE D'ECHANGES MULTIMODAL DE VANNES
- UN CENTRE AQUATIQUE A ELVEN
- PLAN DE DEPLACEMENT URBAIN (PDU)
- REVISION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT)
- PROGRAMME D'ACTIONS « DÉFI ZÉRO GASPILLAGE »
- OSTRÉAPOLIS, LE CENTRE D'INTERPRÉTATION DEDIE À L'HUITRE

At the bottom of the page, there is a footer with contact information for 'GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMÉRATION', including a location, phone number (02 97 68 14 24), email (courrier@gmvaglo.bzh), and icons for 'Marchés publics' and 'Offres d'emplois'.



LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20/03/2002 renouvelé le 20 janvier 2014 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan
4, route de Kervernir – 56870 BADEN – Tél. 06.67.11.19.51

<https://www.amisdugolfedumorbihan.org>
admin.aggm@amisdugolfedumorbihan.org

Ne sont retracés dans le présent CR que les points saillants de la réunion et une réflexion finale.

La révision du SCOT en est à la phase trois et, si les grandes lignes sont dessinées, des coups de gomme sont encore possibles.

Il est rappelé que le document final, lorsqu'il sera adopté, devra être mis en œuvre dans les communes dans les trois ans qui suivront.

Ceci veut dire que c'est l'ancien SCOT qui continue de prévaloir quelque temps.

Bases de réflexion :

Des prévisions de population globale pour 2035 et des prévisions différenciées selon 3 grandes zones (ville de Vannes et ses communes mitoyennes, le Sud (presqu'île) et le reste (communes plus éloignées de la plaine urbaine de Vannes dont Baden et communes du Nord-dont landes de Lanvaux).

Ces prévisions cadrent l'accueil des nouveaux arrivants (nets des départs) sachant que la population totale évoluerait dans le scénario tendanciel vers 206.000 personnes (au lieu de 168.000).

Le centre accueillerait 850 à 950 habitants par an (au sens de la population municipale).

Les communes « mer » accueilleraient 350 à 450 par an. Et les communes « terre » 450 à 500. Une interrogation a porté sur la déclinaison « nombre d'habitants-nombre de logements » qui ne semble pas suffisamment claire dans l'exposé.

La discussion a porté sur le rôle futur de Vannes (qui jusqu'à présent n'a guère grandi en population, ayant laissé ses voisines (Ploeren, Plescop,...) accueillir et construire) dans « la plaine urbaine centrale ». Il a été dit au président des conchyliculteurs (Mr le Gall), qui s'inquiétait du bord de mer, que ce travail sera raccordé bientôt aux instructions du nouveau schéma de mise en valeur de la mer ou SMVM.

Une réflexion AGM :

1. Les travaux portés avec l'appui des consultants évoquent des tendances. Comme si le tendanciel 2008-2018 contenait l'avenir.
2. Il est peu question des changements structurels qui sont déjà à l'œuvre : agriculture biologique, surfaces à réserver pour produire fruits et légumes des nouveaux maraîchers et serristes de proximité, les besoins en foncier pour les nouvelles mobilités et les cheminements doux comme le vélo, nouveaux comportements des familles et des individus par rapport au foncier (plus petites parcelles, exigence de transport, propreté, sécurité).
3. La pression sur le littoral et la qualité des chemins côtiers, de l'estran, la qualité des eaux du golfe restent un peu dans l'ombre (*il faudra veiller à ce que le SMVM soit blindé sur ces sujets*).



LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20/03/2002
renouvelé le 20 janvier 2014 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan
4, route de Kervernir – 56870 BADEN – Tél. 06.67.11.19.51

<https://www.amisdugolfedumorbihan.org>
admin.agg@amisdugolfeumorbihan.org